

GRÉSIVAUDAN

INFOS PRATIQUES

DOMÈNE

→ Association des jeunes footballeurs
Permanences licences tous les jours de 18 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au samedi 15 juillet. Au stade Salvador-Allende. Association sportive des jeunes footballeurs : 06 82 40 62 73.

→ Paroisse La Croix de Belledonne
Pour toute demande à l'église, permanences tous les jeudis de 9 h 30 à 11 h. À la Maison paroissiale, 1 rue Marius-Charles. 04 76 77 23 35.

→ Messe de semaine
Tous vendredis à 9 h. À l'église.

LE VERSOUD

→ Cinétoiles
Aujourd'hui à 19 h : buvette sur place et pique-nique partagé (chacun amène quelque chose). À 22 h : projection de "La famille Bélier" en plein air, à la nuit tombée. Pour votre confort, apportez un siège pliant et un vêtement chaud.

SAINT-MARTIN-D'URIAGE

→ Atelier yoga sur la pelouse du parc
Des ateliers basés sur les postures du corps et la respiration, adaptés à tous les publics, débutants et initiés. Renseignements et inscriptions auprès de l'OTTU. Mardi 18 juillet à 18 h. Mardi 8 août à 18 h. Mardi 29 août à 18 h. Dans le parc d'Uriage, face au manège. 12 €. 8 € curistes. Office de tourisme d'Uriage (OTTU) : 04 76 89 10 27. 5, avenue des Thermes. info@uriage-les-bains.com

VILLARD-BONNOT

LOCALE EXPRESS

SAINT-JEAN-LE-VIEUX

Danse, théâtre et concert ce soir sur la place de l'Église

→ Organisé par des habitants de la commune, un rendez-vous festif se déroulera sur la place de l'Église, aujourd'hui à partir de 18 heures. Au programme, une histoire déjantée pleine de rebondissement par la compagnie de théâtre de la Maison des jeunes du Bourg d'Oisans, de la musique et des chansons en accompagnement acoustique, de la danse avec la compagnie Attitude d'Élisabeth Tréhout, du hip-hop avec la compagnie Réflexe de Karim Gadamy, du jazz, de la pop, de la country et du gospel avec l'ensemble Les Kian Mêmes. Un repas partagé est prévu vers 21 heures, avant la reprise de la musique jusqu'au bout de la nuit.
> Informations : Lucas Davaz au 07 82 94 15 97.

VILLARD-BONNOT

Un riche week-end à vivre au Musée de la houille blanche

→ Z'animos en folie est l'événement de l'été au Musée de la houille blanche. Les animaux fantastiques et imaginaires de l'artiste plasticien Jérôme Bayet investissent le parc et les salles. D'irrésistibles animaux colorés s'amuseront avec le visiteur, l'invitant à la découverte du lieu. Des congénères viendront rejoindre les premiers arrivants, certains animaux n'hésitant pas à se déplacer. Entrée gratuite. Aujourd'hui, sera donné "La dame de chez Maxim" Dans ce vaudeville virevoltant de Georges Feydeau, une quinzaine de personnages plus croustillants les uns que les autres se débattent à l'intérieur de leur propre machination. Un spectacle présenté par la compagnie Les 7 Familles selon une mise en scène d'Emmanuelle Amieil. Le programme : à 19 heures, visite guidée du musée (durée 1 heure, inscription lors de la réservation du spectacle) ; à 21 heures, début du spectacle avec pique-nique tiré du sac avant la représentation.
> Réservation : https://www.les7familles.com (en cas de pluie, repli à l'Espace Bergès).

Le dimanche 9 juillet, le musée propose "La houille blanche en lumière". Il s'agit d'une visite guidée, sous la conduite d'un guide professionnel, de l'exposition "Chorégraphies nocturnes-Photographies de Jadikan" et du musée à la découverte de l'ingénieur et innovateur Aristide Bergès, passionné de technique et d'art. 15 h 30 : rendez-vous à l'accueil. Durée 1 h 30 Tarif : 3€80. Inscription conseillée.

SAINT-MAXIMIN

Aujourd'hui, c'est la fête avec la forge du père Gauthier rallumée et Cinétoiles

→ La forge du père Gauthier va être rallumée et pour marquer l'événement, la commune invite les habitants, aujourd'hui à partir de 11 h 30, à partager un moment de fête. Au programme : repas, jeux à l'extérieur, initiation et démonstration de soudure à l'arc. Ce sera aussi l'occasion d'échanger autour du projet associatif et de l'atelier. La forge se situe au lieu-dit La Dobo, sur la gauche un peu après l'église ; parking sur la place de la Mairie. De plus, à 21 h 30, dans le parc du centre de loisirs, sera proposée une projection de Cinétoiles en plein air autour du film "Demain" (repli salle Marie-Louise en cas de mauvais temps). Il est conseillé de penser aux transats et couvertures pour plus de confort. La soirée débutera dès 20 heures avec un pique-nique partagé où chacun apporte à boire et à manger. Gratuit et ouvert à tous.

LE VERSOUD

La commune volontaire pour équiper ses policiers municipaux de caméras mobiles

Jeudi, lors du conseil municipal, la commune s'est portée volontaire pour une nouvelle expérimentation. Il s'agit d'équiper ses policiers municipaux de caméras mobiles. Ce dispositif permettra de filmer leurs interventions.

Ce projet est motivé par la nécessité de dissuader toute personne malveillante de commettre des exactions à l'encontre des agents mais aussi d'améliorer et de renforcer constamment les liens entre police et population. Il permettra aussi d'apporter une preuve irréfutable dans le cadre d'une contestation d'une tierce personne, notamment lors d'interventions sensibles.

Une demande d'autorisation va être présentée au préfet de l'Isère. Cet équipement peut être subventionné par le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Attention aux moustiques

Les élus ont adopté le principe d'inclure la commune dans la zone de démoustication. L'Entente interdépartementale Rhone-Alpes pour la démoustication (Eirad) a pour vocation la lutte contre la prolifération des moustiques, notamment du moustique tigre. Afin de réduire la nuisance due aux moustiques, la com-

mune a sollicité les services de l'Eirad pour opérer une démoustication. Le coût de cette opération pour 2018 est de 5 700€.

La commune a aussi signé une convention de service avec le Sisab (Syndicat intercommunal du stade Aristide-Bergès), pour la mise à disposition de personnel saisonnier dans le cadre des chantiers jeunes qui se tiennent courant juillet au complexe sportif Bergès. La commune prendra en charge les démarches administratives. Les jeunes seront sous la responsabilité d'un encadrant recruté par l'AGI (Association intermédiaire du Grésivaudan.)



Ce nouveau dispositif permettra de filmer les interventions des agents. Photo Le DL/archives

VILLARD-BONNOT

Le visage du sapeur-pompier Quentin Perrot sera bientôt connu de tous les Isérois



Le sapeur-pompier Quentin Perrot est entouré du capitaine Denis Foroni, commandant la caserne de Villard-Bonnot, Jde ean-Claude Peyrin, président du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours, de Jean-Pierre Barbier, président du conseil départemental de l'Isère, de Daniel Chavand, maire de Villard-Bonnot et du préfet de l'Isère, Lionel Befre (de gauche à droite).

Dans le cadre de l'inauguration de la caserne des sapeurs-pompiers (édition du DL du jeudi 6 juillet), Jean-Pierre Barbier, président du conseil départemental de l'Isère, a salué les 49 sapeurs villardiens et leur chef de caserne, le capitaine Denis Foroni, en termes bienveillants, déclarant notamment « j'ai toujours plaisir à me retrouver parmi vous, parce que vous représentez un modèle pour notre jeunesse. »

Un modèle qu'il semble chérir particulièrement puisqu'il a révélé au public assistant à cette inaugura-

tion que le Département a consacré aux soldats du feu un Isère Mag qui sera distribué à 600 000 exemplaires en Isère. « Je tiens à souligner que le sapeur-pompier dont le portrait figure en couverture de ce magazine est un des vôtres, Quentin Perrot, sapeur-pompier et mécanicien ici à la caserne de Villard-Bonnot. » Et de conclure « avec ce magazine il nous a semblé important que les Isérois mesurent combien votre engagement nous est précieux! »

Les Villardiens savent leur manifester régulièrement leur attachement.

SAINT-MARTIN-D'URIAGE

L'association Tai-chi Belledonne a fait le point

Mardi soir, au hameau de Rocharey, à quelques encablures de Pinet d'Uriage, se tenait l'assemblée générale ordinaire de l'association Tai-chi Belledonne. Une douzaine de personnes, toutes adhérentes, y ont assisté, à l'invitation de Christian Kissel, professeur de tai-chi. L'assemblée revêtait un caractère un peu particulier, puisque le charismatique professeur a souhaité lever le pied et suspendre ses cours collectifs à la rentrée. Christian Kissel n'abandonne pas ses anciens élèves et proposera à la rentrée des cours plus individualisés et des rendez-vous mensuels.

L'association Tai-chi-Belledonne, créée en 2011, évolue sur les communes de Revel et Saint-Martin-d'Uriage. Elle

compte une trentaine d'adhérents.

La pratique du tai-chi chuan et du qi gong ne nécessite pas d'aptitudes physiques particulières. Sur le plan physique et énergétique, les effets sont spectaculaires. Et sur le plan psychique, tai-chi et qi gong sont relativement efficaces contre l'un des principaux maux de notre société, le stress.

Le bureau a été élu dans la foulée. Cordula Foerster reste présidente, Christian Kissel conserve son poste de trésorier et Nicole Spiteri accède au poste de secrétaire en remplacement de Marie Michelin, démissionnaire.

Association Tai-Chi Belledonne : 04 76 89 51 29.



Une douzaine d'adhérents ont assisté à l'assemblée générale de l'association Tai-chi Belledonne.

GONCELIN

Les élèves de CM2 et Ulis ont reçu un dictionnaire



Tous les écoliers qui intégreront le collège à la rentrée ont reçu un dictionnaire.

C'est à la mairie, salle du conseil municipal que la maire Françoise Midali et Valérie Tacchini, adjointe à la Culture ont reçu mercredi matin l'ensemble des élèves de CM2 de l'école élémentaire ainsi que de l'Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire), pour la traditionnelle remise de dictionnaires, symbolique d'un passage au collège.

Accompagnés par leurs institutrices Mmes Sauvy et Vivier, les élèves ont écouté le discours de Mme Midali qui leur a souhaité des études appliquées et un rapport aux livres quotidien.

33 élèves de CM2 et deux enfants Ulis ont reçu leur dictionnaire.